

DEPARTEMENT DU RHONE



MAIRIE DE RONTALON
14 place de l'église 69510 RONTALON
04.78.48.92.64 – 04.78.81.71.00
contact@rontalon.fr



Le **plan communal de sauvegarde (PCS)** est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque. Il a pour objectif l'information préventive et la **protection de la population**.

Dans ce cadre s'inscrivent les crises sanitaires telles que la pandémie du COVID-19, encore d'actualité, les canicules qui se succèdent, mais aussi les périodes de grand froid. Pour assurer la protection et le soutien de la population et plus particulièrement des personnes vulnérables, isolées, seules... nous mettons en place une **vigilance téléphonique**. Si vous souhaitez être contacté lors de tels événements, merci de rendre le coupon réponse ci-dessous complété dans la boîte aux lettres de la mairie.

Ces données personnelles restent confidentielles et sont basées sur le volontariat.

Il est possible de s'inscrire ou se désinscrire à tout moment en mairie.

Coupon réponse à retourner en mairie

Inscription sur la liste des personnes à contacter par la Mairie de Rontalon

NOM		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Mail		
Téléphone		
Date		
Signature		

Je m'engage à signaler tout changement de situation (changement d'adresse ou de domicile, de numéro de téléphone, etc.).

Je suis invité.e à signaler mes absences en périodes de crise, hospitalisation même temporaire, etc.

Si je ne réponds pas aux appels de la mairie, personnes à contacter :

NOM		
Prénom		
Mail		
Téléphone		
Lien de parenté, qualité		

